



Compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2017

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Excusés : Michel VITTOZ (donne procuration à Karine MOINE)

Approbation du PV du CM du 08 mars 2017 à l'unanimité

Délibération : DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT STADE « Georges PIATON »

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de réaménagement du stade « Georges PIATON ». Ces équipements sont utilisés par les Associations Communales, Intercommunales et les élèves de l'école d'Assieu.

Le projet consiste à modifier le bâtiment existant afin de le mettre en conformité aux normes accessibilités et créer un nouveau bâtiment avec construction de sanitaires. Un City Stade sera également créé sur ce site

Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la subvention au titre du fond de soutien à l'investissement public local (FSIL)/Contrat de Ruralité Programmation 2017, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à cette proposition et décide de solliciter des subventions aux taux maximum auprès de l'état.. Montant prévisionnel des travaux : 104 677 euros HT

Délibération : DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux accessibilité des bâtiments communaux qui consiste à la mise en conformité aux normes accessibilités suivant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) validé par la Préfecture en date du 07/11/2016.

Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la subvention au titre du fond de soutien à l'investissement public local (FSIL)/Contrat de Ruralité, le Conseil Municipal émet, un avis favorable à cette proposition à l'unanimité et décide de solliciter des subventions auprès de l'Etat. Montant prévisionnel des travaux : 24 131 euros HT

ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2017

Louis Monnet présente les chiffres prévisionnels du BP 2017.

Dépenses de fonctionnement de la commune :	622 110 euros
Recettes de fonctionnement de la commune :	781 541 euros

Dépenses d'investissement de la commune :	499 121 euros
Recettes d'investissement de la commune :	139 289 euros

Rappel : Le jour du vote : il faudra se décider sur le montant des taxes communales.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

- * Ancienne décharge : Louis et Jean-Michel se sont rendus sur place. Il faut remettre des piquets (Société LAURENT) en bas de la parcelle pour stopper la descente des déchets apparents vers la rivière puis remettre de la terre sur le site. Voir si des végétaux plantés à l'automne pourraient être une solution à plus long terme.
- * Bâtiment fibre optique : il semblerait que le meilleur lieu d'installation serait au niveau de l'abri bus aux Bruyères et le moins gênant pour de futurs projets, contrairement aux autres parcelles étudiées.
Besoin de vérifier la régularité de cet emplacement avant la décision finale
- * Transfert de compétences au SEDI : compétence « éclairage public ». Actuellement c'est un électricien qui assure la maintenance. Le SEDI propose de prendre cette compétence. Le conseil accepte cette proposition et laisse Monsieur le Maire entreprendre les démarches adéquates.

DIVERS

13 avril à Sablons : lancement de la saison touristique de la CCPR

Commission pédibus : Faut-il relancer le pédibus ? Réflexion en cours

Projet commémoration 1918-2018 : envisager un groupe de travail au printemps

AGENDA

16 mars : 18 h 00 commission sénior

19 mars : 11 h 00 commémoration Algérie Saint Alban de Varèze

18 mars : journée porte ouverte lycée collège de l'Edit

17 mars : 18 h 00 Gerbey

19 h 00 SASS

21 mars : 20 h 00 réunion subventions aux associations

30 mars : 19 h 00 Conseil Municipal Vote du budget

20 h 00 Vote du budget du CCAS

Fin de séance à 22h25

Prochain Conseil Municipal : 30 mars 2017 à 19h00